

Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS :
Pour la France, un an... 50 francs
Six mois... 30 francs
Trois mois... 15 francs
Pour l'étranger, un an... 60 francs
Six mois... 40 francs
Trois mois... 20 francs

PUBLICITE :
La ligne... 2 francs
Le mot... 1 franc
Le caractère... 1 franc

DEPÊCHES DE LA NUIT

LA CHAMBRE

Vérification de pouvoirs

M. Berthoulet vient défendre son élection. On lui reproche surtout d'avoir mené pendant 16 mois une campagne active et de développer un programme qu'il a défendu il y a 4 ans sur la demande de M. Demagny, de M. Waldeck-Rousseau et de l'Association républicaine.

La corruption résulterait d'une somme de 50 fr. dépensée par ses amis : c'est peu pour éléver la corruption à la hauteur d'un principe. Les reproches de pression patronale et de distribution de circulaires et affiches ne sont pas plus exacts. L'orateur déclare s'en rapporter à la décision de la Chambre.

M. Humbard réplique, sur les appuyer d'aucune preuve, ses accusations contre les patrons. Les conclusions du bureau tendant à la validation sont adoptées par 290 voix contre 230. M. Berthoulet est admis.

M. Humbard dépose le rapport concluant à l'invalidation de la Chambre. La discussion est renvoyée à la suite des autres rapports.

La séance est levée à 6 h. 10; séance aujourd'hui, 2 heures.

LA SANTÉ D'ÉDOUARD VII

Londres. — La Westminster Gazette rapporte les déclarations suivantes d'une éminente autorité chirurgicale :

« Nous pouvons avoir maintenant plus d'espoir ; chaque heure gagnée est de la plus haute importance. »

Lundi ou mardi, les médecins pourront déclarer si le Roi est hors de danger.

Même après les premières 48 heures, il reste toujours le danger de la périérite dont le symptôme principal est une élévation de la température. Si les bulletins ne donnent pas la température, c'est par une « discrète omission ».

Londres. — Le docteur Laking est sorti hier après-midi pendant quelques temps. On en conclut que l'état n'est plus aussi critique.

La reine ne quitte pas le chevet d'Édouard mais les princesses Victoria et Charles de Danemark ont fait une promenade en voiture.

Bulletin médical

Londres. — Le bulletin de 11 h. du soir dit que le Roi a passé une bonne journée et que ses forces se maintiennent.

« Sa Majesté recommence à désirer prendre des aliments mais ceux-ci doivent être administrés avec le plus grand soin. »

Le Roi éprouve de nouveaux des douleurs dans la poitrine.

Les obsèques de l'enseigne Henry

Tréguier. — Hier ont eu lieu à l'église cathédrale, les obsèques de l'enseigne Paul Henry ; elles ont été très simples. Après la messe, M. le chanoine Le Trocquer, évêque de Morlaix, a prononcé le discours funèbre. M. le docteur Bédier a prononcé le panégyrique.

Le convoi s'est ensuite rendu au monument élevé par les amis du jeune héros au pied duquel un cadavre avait été crémé. Un discours a été prononcé par le lieutenant de vaisseau Ferré de Froux. Théodore Bédier a dit une prière.

GRAVIER ACCIDENT

Un cheval emballé

Bourg. — A l'issue de l'inspection du 28 de ligne passée par le général Michal, un grave accident s'est produit.

Un réticule qui ramène les généraux Michal et Haingueron arrivait à la hauteur du boulevard Victor-Bugo quand le cheval, effrayé par la musique militaire, s'emballa. L'animal est venu se jeter sur le groupe d'état-major en tête duquel se trouvaient les colonels Julien et Pinard. Le colonel Julien fut assez gravement blessé à la jambe.

Le cheval se jeta ensuite sur le capitaine Chabot ; cheval et cavalier furent culbutés ainsi que le cochon. Le capitaine Chabot est gravement blessé à la tête.

LE GRAND PRIX CYCLISTE

La deuxième journée du Grand Prix cycliste de Paris a été très intéressante, une nombreuse assistance au vélodrome de Vincennes.

La principale épreuve était le prix de l'Espérance, dont le gagnant est qualifié pour courir dimanche dans la finale du Grand Prix.

Les divers concurrents ont été gagnés par Jacquelin, Lemaire, Diller-Nogé, Cornet, Jenkins, Haller et Bourgeois.

Voici les résultats de la finale : 1er, Didier ; 2e, Bourgeois ; 3e, Haller.

Jacquelin n'a pas réussi à se classer. Frotter était au poteau mais n'a pu être classé pour avoir coupé à ses concurrents.

Le prix des étrangers a été gagné par Ruit (Allemand) suivi de Bellanger (Danois), Meyers (Hollandais), Arand (Allemand).

LE GOUVERNEMENT DE M. DOUAI

Nous croyons savoir que M. Baudin ne succèdera pas à M. Doumer comme gouverneur général de l'Indo-Chine.

Il ne reste donc que trois candidats : MM. Messoury, Barnaud et Laurent. Dans ces conditions, il est probable que le gouvernement nommera un des deux derniers.

LES VERTUS HUBERT

200 personnes environ, hier, à la vente Hubert (Hubert) ; tous les marchands de diamants de Paris étaient présents, ainsi que quelques étrangers. On remarque un turo qui pose obliquement les ongles.

Voici quelques prix : Broche forme croix de Saint-André, 15.000 francs ; chronomètre de Frédéric Humbert, 1.000 francs ; broche de ceinture, 4.200 francs ; épingle de cravate, 2.000 francs ; épingle de cravate ornée d'une énorme perle, 22.000 francs.

La vente s'est prolongée très tard dans la soirée.

LE ROYAUME DE BULGARIE

Vienne. — Le bruit de la prochaine élévation de la Bulgarie au rang de royaume, avec le consentement de la Russie, rencontre dans les milieux diplomatiques viennois beaucoup d'incrédulité.

L'Autriche y serait opposée et la Turquie se refusait absolument de recevoir toute ouverture.

PETTIT CALENDRIER

Vendredi 27. — St Jean et Paul, frères, martyrs. — Ador. : Valenciennes, Institution Notre-Dame, ador. noct. : Les Méders.

Samedi 28. — St Louis IX, pape. — Ador. : Pont-sur-Sambre, Bergues, Solesmes. — Ador. noct. : Valenciennes, Institution Notre-Dame, ador. noct. : Les Méders.

NOUS ANS DÉFUNTS

Lannoy. — Elisa Desmons, femme Wainio, zélée des Mères chrétiennes, membre du Tiers-Ordre, décédée subitement.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

PIEDS NICKELÉS

Jusqu'à présent aucun député ministériel du Nord n'a pris ouvertement position pour la défense des intérêts betteraviers et sucriers de la région.

De temps en temps il se fait connaître aux électeurs qu'ils ont fait telle démarche, prononcé tel discours.

Mais ces interventions sont toujours d'une discrétion d'une prudence que nos gouvernements, sans du midi, n'ont garde de s'en émouvoir.

D'ailleurs les élections sont finies.

Pourquoi s'inquiéter de députés qui n'ont plus la parole avant quatre ans.

Nos deux députés ministériels de Douai suivent les mêmes errements : la prospérité de la cité de Cloyat paraît leur être absolument indifférente ; ils se contentent de faire un discours quand ils se retrouvent au fond d'une armoire.

En tout cas, MM. Debève et Cardon viennent de perdre une belle occasion de se rendre un peu populaires, et Dieu sait qu'ils ne le sont pas trop.

Voilà le fait :

Le ministre de la guerre a reçu, mercredi matin, une délégation du groupe parlementaire d'études des revendications du personnel civil des arsenaux et établissements de l'Etat.

A cette délégation, qui comptait MM. Pajot, Henry Maret, Lesage, députés du Cher ; Calvinhac et Raymond Leygues, députés de la Haute-Garonne ; Piger et Charpentier, députés de la Loire, s'étaient joints le préfet du Cher et M. Béraux, député de Seine-et-Oise, en sa qualité de rapporteur du budget de la Guerre.

Ces Messieurs venaient voir le général André de près des mesures nécessaires pour éviter le licenciement qui menace le personnel civil de nos arsenaux. C'est ainsi qu'on évaluait à 6.000 le nombre d'ouvriers qui seraient forcés de subir le chômage. Les manufactures de Bourges, Saint-Amand et Saint-Etienne seraient particulièrement menacées.

Il n'y a pas que les arsenaux du centre de la France qui soient menacés. Celui de Douai l'est également.

Avant les élections, les députés de cet arrondissement faisaient aux ouvriers de belles promesses, ils tentaient leur haute influence.

Aujourd'hui ils ne paraissent même pas s'être dérangés pour accompagner la délégation chez le ministre de la guerre.

Et le sous-préfet de Douai, un sous-préfet électoral certes, n'a pas bougé non plus.

Ces Messieurs ont eu les pieds nickelés.

Le ministre a répondu, dit-on, un communiqué officiel, que les commandes étaient à la veille d'être épauées et qu'il n'avait pas les ressources nécessaires pour en faire d'autres, mais que, toutefois, il allait faire son possible pour ramener jusqu'à 1er août, le licenciement qu'il avait promis.

M. Béraux a déclaré au ministre qu'il allait prendre l'initiative de proposer à la Chambre d'affecter à somme que va produire la vente d'armes transformées à de nouveaux crédits.

Le général André a répondu, ajoute le communiqué officiel, qu'il appuierait toute proposition ayant pour but de venir en aide au personnel si intéressante de nos arsenaux.

Si les députés sont satisfaits, c'est qu'ils ne sont pas déçus.

Vraiment MM. Debève et Cardon ont manqué à une excellente occasion de donner que le gouvernement n'hésitait pas à leur octroyer amplement de cette aide bien de cœur qu'ils ont prodiguée à leurs collègues pendant de leur-époque électorale.

Enfin, le maintien du travail dans les arsenaux avait été promis à Douai, à Bourges et ailleurs, un des plus puissants arguments des candidats ministériels.

Le gouvernement fa belle-avec des députés à la bouche rose et aux pieds nickelés.

Pauvres électeurs ! Etes-vous assez bernes ?

V. H.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues à la Croix du Nord

Les Bues de Boubaix

Le rue Carpeaux longue de 720 mètres, large de 15 mètres, est située entre le boulevard de Reims et l'avenue des Villars.

Elle appartient au canton Est, dépend du deuxième commissariat de police, rue des Arts et de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Elle comptait 19 habitants en 1890 et 147 en 1901, avec 55 maisons.

Les électeurs votent au bureau de la rue d'Elm.

LE ROYAUME DE BULGARIE

Vienne. — Le bruit de la prochaine élévation de la Bulgarie au rang de royaume, avec le consentement de la Russie, rencontre dans les milieux diplomatiques viennois beaucoup d'incrédulité.

L'Autriche y serait opposée et la Turquie se refusait absolument de recevoir toute ouverture.

La réception des travaux est lieu le 18 septembre 1895.

La dépense s'éleva à la somme de 26.837 fr. 84 dont les 2/3 sont à la charge des riverains.

En 1896, MM. Lemaire frères et Lefebvre, Delaporte-Bayart, François Roussel, P. Despature, H. Ternynck, H. Brier, et Ad. Coupez, proposèrent le prolongement de la rue Carpeaux jusqu'au chemin du Gourmeux dans les mêmes conditions ; cette proposition fut acceptée par le conseil le 11 novembre de la même année.

La réception des travaux eut lieu le 21 décembre 1894. Les dépenses s'élevèrent à la somme de 28.543 fr. 20. La même année, sur la réclamation des propriétaires riverains, le conseil vota une somme de 15.000 fr. pour le pavage de la rue Carpeaux, dans la partie comprise entre la rue Ingres et le boulevard de Fourmies.

WATTELOS

Un incident d'atelier. — Dans l'usine de records en fer de la Vieille-Place travaillent des jeunes ouvriers allemands spécialistes qui ne sont pas d'accord avec les ouvriers français et belges, ceux-ci étant quelque peu agacés de voir les premiers, passer devant eux les travaux moins. De là, de fréquents altercations.

Mardi les esprits s'échauffèrent plus que de coutume, l'un des allemands, nommé H. V. eut de la part de la police et de la gendarmerie. Quelques-uns des ouvriers allemands furent amenés au poste et les autres furent envoyés à l'atelier. L'affaire ne présente pas de gravité.

Accident de travail. — Un ouvrier, Emile Raimbaud, 39 ans, demeurant rue Léon-Gambetta, 39 ans, travaillant à la coopérative « La Paix », boulevard de Beffort, à Roubaix, blessé au poignet droit, 15 jours de repos.

DEUX GAMINS FIN DE SIÈCLE

Un vol de 70 francs. — Une jeune fille de 15 ans, habitant à Achal, a été surprise de se faire voler par deux gamins fin de siècle.

Dans la journée de jeudi, l'agent de police Labbe, passant par Grand-Lieu, remarqua un véhicule de place dans lequel se trouvaient deux gamins de dix et onze ans.

L'un d'eux avait les mains pleines de pièces de 5 francs.

Étonné, l'agent fit arrêter le véhicule et demanda des explications sur la provenance de cet argent.

Les deux gamins affirmèrent d'abord qu'ils l'avaient trouvé au square Pierre Cailleau.

Après enquête ouverte par M. Siquière, commissaire de police, les deux gamins furent amenés à l'atelier de Grand-Lieu, où l'on reconnut qu'une somme de 70 francs avait été dérobée à M. Louis Duleu, demeurant rue d'Anzin, 6, par ces deux gamins qui se nomment : Jean-Baptiste Boucouert et Ferdinand Charles, demeurant tous deux dans cette rue.

Les deux gamins ont été déjà dépeints une partie de la somme volée.

Ils s'étaient cotés des pipes et du tabac, un accordoir et plusieurs autres objets trouvés en leur possession, au moment où ils ont été arrêtés par l'agent Labbe. Ils se payèrent un bon verre de vin et se remirent à compléter les 23 fr. 35 qui leur restaient quand ils reconstruisirent ce dernier leur incompétence.

Voilà deux gamins qui promettent.

La fête de l'Adoration sera célébrée, dimanche prochain, à Saint-Jean-Baptiste. Un sermon sera prêché à 8 heures, le soir, et un autre sera donné ce soir, vendredi.

La société chorale et la symphonie prépareront leur concert à la solennité de dimanche.

Société d'assurances collectives en cas de décès. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Le lundi 30 juin, à 7 h. 1/2 du soir, aura lieu la réunion constitutive de la Société collective d'assurances en cas de décès, créée à Roubaix sous le patronage de la Croix du Nord.

Les personnes désirant adhérer à cette société trouveront tous les renseignements dans le prospectus qui leur sera adressé par lettre postale, ou par un des bureaux de la Société, situés à Roubaix, rue de la République, 10, et à Lille, rue de la République, 10.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Le 24 juillet. — Le programme comprendra les mêmes fêtes que les années précédentes, plus une course de bicyclettes, un Longchamps pour automobiles et un feu d'artifice qui sera probablement tiré sur la Grand-Place.

Marguerite Lemaire, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanchetière, 1. — Jules Servin, rue Blanchetière, 1. — Louis Vindrogeot, rue Blanchetière, 1. — Louise Vindrogeot, rue Blanchetière, 1.

— Julien Leclercq, 60 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, 20. — Angèle Héart, 45 ans, sans profession, rue du Moulin, 35. — Irminette Queveru, 60 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Elise Lampe, 23 ans, soignouse, rue de Condé, cour Vromant-Hespel. — Auguste Coquel, 40 ans, journalier, rue Meyerbeer, cour Wyffels, 6.

— Célestine Leclercq, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'Or, 6. — Blanche Godeaux, rue Blanch